

FCP AL IMTIEZ SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - Etats financiers au 31 Décembre 2012

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP AL IMTIEZ » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2012, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » dans les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 Décembre 2012, 27,05% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » dans les placements constitués par les actions ATTIJARI BANK, UIB et SIAME ont atteint respectivement au 31 décembre 2012, 10,129%, 10,302% et 10,616% de son actif net à cette même date constituant ainsi des dépassements par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 26 mars 2013

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN FCP AL IMTIEZ

Arrêté au 31-12-2012

(Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Portefeuille titres	3.1	324 047,641	530 802,759
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		324 047,641	504 116,295
Autres valeurs (OPC)		-	26 686,464
Placements monétaires et disponibilités	3.3	118 623,788	136 874,152
Placements monétaires		-	150 552,592
Disponibilités		118 623,788	- 13 678,440
Créances d'exploitation	3.5	28,769	28,769
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		442 700,198	667 705,680
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.6	2 709,298	3 550,157
Autres créditeurs divers	3.7	1 514,774	61,085
<i>TOTAL PASSIF</i>		4 224,072	3 611,242
<u>ACTIF NET</u>		438 476,126	664 094,438
Capital	3.8	446 190,098	667 503,665
Sommes distribuables	3.12	- 7 713,972	- 3 409,227
Résultat d'exploitation de la période		- 5 484,461	- 3 780,795
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		402,493	371,568
Sommes distribuables des exercices antérieurs		- 2 632,004	-
<u>ACTIF NET</u>		438 476,126	664 094,438
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		442 700,198	667 705,680

ETAT DE RESULTAT DE FCP AL IMTIEZ

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité : en DT)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Revenus du portefeuille titres	3.2	8 750,220	2 658,400
Dividendes Actions cotées		8 110,000	2 658,400
Dividendes OPCVM		640,220	-
Revenus des obligations		-	-
Revenus des emprunts d'Etat		-	-
Revenus des autres valeurs		-	-
Revenus des placements monétaires	3.4	2 113,429	2 619,717
Revenus des Bons de Trésor		-	-
Revenus des Billets de Trésorerie		-	-
Revenus des Certificat de dépôt		-	-
Revenus des Dépôts à Terme		1 456,833	2 590,948
Revenus des comptes à vue		656,596	28,769
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 863,649	5 278,117
Charges de gestion des placements	3.9	12 440,174	8 627,548
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		- 1 576,525	- 3 349,431
Autres produits		-	-
Autres charges	3.10	3 907,936	431,364
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 5 484,461	- 3 780,795
Régularisation du résultat d'exploitation		402,493	371,568
Report à nouveau		-2 632,004	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE A CAPITALISER		- 7 713,972	- 3 409,227
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 402,493	- 371,568
Report à nouveau (annulation)		2 632,004	-
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		- 60 207,795	- 3 652,085
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		- 25 012,995	26 566,731
Frais de négociation		- 1 187,430	- 1 361,172
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		- 91 892,681	17 772,679

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP AL IMTIEZ

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité : en DT)

	31/12/2012	31/12/2011
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS</u>		
<u>D'EXPLOITATION</u>	- 91 892,681	17 772,679
a - Résultat d'exploitation	- 5 484,461	- 3 780,795
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 60 207,795	- 3 652,085
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	- 25 012,995	26 566,731
d - Frais de négociation de titres	- 1 187,430	- 1 361,172
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	- 133 725,759	646 321,759
a- Souscriptions	41 170,513	1 373 901,335
- Capital	41 200,000	1 366 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	372,878	7 679,552
- Régularisation des sommes distribuables	- 402,365	- 378,217
- Droits d'entrée	-	-
b - Rachats	174 896,144	727 579,576
- Capital	190 000,000	713 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 13 270,357	14 570,161
- Régularisation des sommes distribuables	- 1 582,081	- 749,785
- Droits de sortie	- 251,418	- 140,800
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 225 618,440	664 094,438
<u>ACTIF NET</u>	-	
a- en début de période	664 094,438	-
b - en fin de période	438 476,126	664 094,438
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	-	
a - en début de période	6 527,000	-
b - en fin de période	5 039,000	6 527,000
VALEUR LIQUIDATIVE	87,016	101,745
RENDEMENT DE LA PERIODE	-14,48%	3,49%

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3.1 Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 324 047,641 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2012	% actif net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u>	42 719	387 907,521	324 047,641	73,903%
ATB	6 000	36 094,869	27 354,000	6,238%
ATTIJ BANK	3 000	53 819,168	44 412,000	10,129%
CARTHAGE CEMENT	2 000	8 200,000	7 140,000	1,628%
CIL	2 782	50 193,571	43 151,602	9,841%
MODERN LEASING	4 000	36 350,000	26 336,000	6,006%
SIAME	11 775	54 282,750	46 546,575	10,616%
SITS NS2012	2 540	7 874,000	7 874,000	1,796%
SOTETEL	1 000	7 097,500	6 310,000	1,439%
STB	500	4 000,000	4 405,000	1,005%
TUNIS RE	5 122	53 815,146	43 598,464	9,943%
UIB	2 500	44 966,941	45 170,000	10,302%
WIFAK LEAS	1 500	31 213,576	21 750,000	4,960%
TOTAL	42 719	387 907,521	324 047,641	73,903%

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 8 750,220 Dinars au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	%	Montant au 31/12/2011	%
<u>Dividendes</u>	8 750,220	100%	2 658,400	100%
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	8 110,000	93%	2 658,400	100%
- des Titres OPCVM	640,220	7%	-	0%
TOTAL	8 750,220	100,000%	2 658,400	100,000%

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 118 623,788 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle au 31/12/2012	% actif net
Placement monétaire		-	-	-
EMETTEUR STUSID BANK	-	-	-	-
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	-	-	-	-
Néant	-	-	-	-
<u>Dépôt à Terme STUSID BANK</u>	-	-	-	-
DAT STUSID BANK	-	-	-	-
<u>Billets de trésorerie</u>	-	-	-	-
Néant	-	-	-	-
Disponibilité		118 623,788	118 623,788	27,05%
Dépôt à vue		93 123,938	93 123,938	21,24%
Sommes à l'encaissement		25 499,850	25 499,850	5,82%
Sommes à régler		-	-	0,00%
Total Général		118 623,788	118 623,788	27,05%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2012 à 2 113,429 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2012 des autres placements et comptes courants.

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Intérêts des bons de trésor	-	-
Intérêts des billets de trésorerie	-	-
Intérêts des certificats de dépôt	-	-
Intérêts des autres placements	1 456,833	2 590,948
Ecart sur intérêts courus	-	-
Intérêts des comptes courants	656,596	28,769
TOTAL	2 113,429	2 619,717

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 28,769 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Agios créditeurs à recevoir	28,769	28,769
TOTAL	28,769	28,769

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 2 709,298 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	406,390	532,524
Commission gestionnaire	2 031,973	2 662,610
Commission dépositaire	270,935	355,023
TOTAL	2 709,298	3 550,157

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 1 514,774 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	37,986	58,085
STUSID BANK	3,000	3,000
Honoraires commissaire aux comptes	1 473,788	-
TOTAL	1 514,774	61,085

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/01/2012</u>	
Montant (en nominal)	652 700,000
Nombre de titres	6 527,000
Nombre de porteurs	
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	41 200,000
Nombre de parts émis	412,000
Nombre de porteurs nouveaux	-
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	190 000,000
Nombre de parts rachetés	1 900,000
Nombre de porteurs sortants	

<u>Capital au 31-12-2012</u>		
Montant (en nominal)		503 900,000
Sommes non distribuables	-	57 709,902
Montant du capital au 31/12/2012		446 190,098
Nombre de parts		5 039,000
Nombre de porteurs		

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 12 440,174 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	1 866,027	1 294,139
Commission gestionnaire	9 330,113	6 470,642
Commission dépositaire	1 244,034	862,767
TOTAL	12 440,174	8 627,548

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 3 907,936 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, et les autres impôts et frais et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	621,988	431,364
Honoraires commissaire aux comptes	3 285,948	-
Autres impôts et frais	-	-
TOTAL	3 907,936	431,364

3.11 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2012 :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	2012	2011
Plus ou moins valeurs potentielles sur titres OPCVM	3 652,085	226,603
Plus ou moins valeurs potentielles sur actions	- 63 859,880	- 3 878,688
Plus ou moins valeurs potentielles sur obligations	-	-
Plus ou moins valeurs réalisées sur actions	- 26 254,472	21 379,083
Plus ou moins valeurs réalisées sur obligations	-	-
Plus ou moins valeurs réalisées sur titres OPCVM	1 241,477	5 187,648
Frais négociation	- 1 187,430	- 1 361,172
Droits de sortie	251,418	140,800
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 86 156,802	21 694,274
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	372,878	7 679,552
Régularisations sommes non distribuables rachats	13 270,357	- 14 570,161
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 72 513,567	14 803,665
Résultat non distribuable exercices antérieurs	14 803,665	-
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	- 57 709,902	14 803,665

3.12 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2012 :

Désignation	Résultats en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice 2012	- 2 632	- 5 484	- 187,167	589,660	- 7 713,972
Exercices antérieurs	-	- 3 409	- 215,198	992,421	- 2 632,004

4. Autres informations**4.1- Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de FCP AL IMTIEZ au 31/12/2012 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
- Titres à livrer	25 499,850	20 544,970
- Titres à recevoir	-	36 309,205
TOTAL	25 499,850	56 854,175

4.2- Données par parts et ratios pertinents**4.2.1- Données par parts**

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des placements	2,156	0,809
Charges de gestion des placements	2,469	1,322
REVENUS NET DES PLACEMENTS	- 0,313	- 0,513
Autres produits	-	-
Autres charges	0,776	0,066
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1,089	- 0,579
Régularisation du résultat d'exploitation	0,080	0,057
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 1,009	- 0,522
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	- 11,948	- 0,560
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	- 4,964	4,070
Frais de négociation	- 0,236	- 0,209
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	- 17,148	3,302
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	- 18,236	2,723
Droits d'Entrée et de sortie	- 0,050	- 0,022
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 17,098	3,324
Régularisation du résultat non distribuable	2,708	- 1,056
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 14,390	2,268
Distribution de dividendes	-	-
Valeur Liquidative	87,016	101,745

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	2,2566%	1,2991%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,7089%	0,0650%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	-0,9948%	-0,5693%

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.